COUP'D'BOOST
Page 3

Clôture 2023
Page 4 - 5

Guide complet CESER CVDL
Page 7-8-9-10

Appel à Candidature
Page 11

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N° 163
Avril 2024

Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals



Pacte du pouvoir de vivre
Page 12

8 mars
Page 13

Séminaire Fonction Publique
Page 14

CarMil 2024 !
Page 11



ACTUALITÉ

Gilles LORY

AGENDA

- **11 AVRIL**
 RENCONTRE CADRES
 SAINT-AVERTIN
- **1ER MAI**
 FÊTE DU TRAVAIL
- **4 JUIN**
 AG UD 18
 BOURGES

« Décidément, ce gouvernement ne fait pas dans la dentelle. »

Il poursuit son entreprise de démolition des droits sociaux, de notre protection sociale et de nos services publics.

Après avoir orchestré **une politique de dénigrement et de stigmatisation** des plus fragiles d'entre nous : les demandeurs d'emploi accusés de profiter du système dont on va réduire le montant et la durée de l'indemnisation, les bénéficiaires du RSA à qui on imposera une obligation d'activité sous la menace de radiation ; le gouvernement augmente maintenant les franchises médicales ce qui aura pour conséquence **un renoncement aux soins pour ceux qui ont le plus de difficultés financières.**

Après avoir annoncé publiquement que la santé, l'éducation nationale et la sécurité serait les priorités du gouvernement, celui-ci vient d'annoncer une première réduction des politiques publiques de 10 milliards d'euros en 2024 et de 20 milliards d'euros en 2025. Ces réductions budgétaires toucheront directement ces politiques pourtant annoncées comme « prioritaires » par le gouvernement, mais également d'autres, indispensables à notre société.

Dans le même temps il annonce une nouvelle réduction d'impôts de 2 milliards en 2024.

« Cherchez l'erreur ! »

Ce gouvernement n'entend pas les demandes et les attentes de la population. Pour des raisons dogmatiques, il privilégie les plus fort et stigmatise les plus faibles : allégements d'impôts et de charges pour les uns et réduction de droits sociaux pour les autres !

Ce n'est pas d'effet de manche et d'opérations de communication dont le pays a besoin aujourd'hui, **mais de revoir notre modèle social et le projet de société pour la France** en prenant en compte les besoins réels et actuels de la population. Ce projet de société doit s'appuyer sur une remise à plat et une refonte de la fiscalité indispensable pour financer ce projet.

A défaut de cela, **c'est la cohésion même de la société française qui sera ébranlée ;** ouvrant la porte à toutes les aventures et dérives... Le gouvernement doit enfin entendre les propositions que fait la CFDT, comme une bonne partie de la société civile, pour redonner un sens à l'action publique et reconstruire une société du **« vivre ensemble ».**

LA BONNE DYNAMIQUE INTERNE DE LA CFDT EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2024

La dynamique des adhésions se poursuit et **on peut s'en féliciter collectivement.** Certes, l'augmentation du nombre d'adhérent est en léger repli par rapport à 2023 mais en nette augmentation par rapport à 2022. Surtout, le nombre de sorties baisse comparativement aux années précédentes.

Le premier bilan des rendez-vous des syndicats que nous avons partagé, il importe de garder la dynamique sur notre chantier des évolutions internes. **Un temps de restitution aux syndicats aura lieu en région Centre val de Loire le 9 avril 2024,** nous pourrons donc assez vite appréhender l'accueil que vont réserver les syndicats à cette synthèse.

Gilles LORY
Secrétaire Général URI Centre VDL

FOCUS SUR LE GRAND GAGNANT DU CHALLENGE

Le Syndicat des Services 28

Interview de Pascal VALAEYS, Secrétaire Général du syndicat

Nicolas : « Votre syndicat des services d'Eure-et-Loir a gagné la médaille d'or du challenge coup d'boost 2023 sur deux catégories et plus particulièrement sur le taux de progression du nombre d'adhérents et sur les adhésions « découverte » . C'est un carton plein ! Peux-tu nous expliquer la recette de ce succès ? »

Pascal : « Notre expérience de développement syndical a été marquée par un succès remarquable. Tout d'abord, sur les 41 nouvelles adhésions découvertes sur la période, 40 ont été fidèlement conservées. Cette réalisation découle de notre approche novatrice, en utilisant l'adhésion découverte comme un facteur « promotionnel » pour atténuer les objections liées au prix. »

Ensuite, nous avons renforcé nos services en mettant en place des dispositifs d'accueil, d'écoute et de prise de rendez-vous, offrant un soutien crucial aux salariés en difficulté.

En parallèle, la négociation des PAP, les actions de proximité comme RAE et notre présence constante dans l'organisation nous ont permis de déposer des listes de candidatures aux élections professionnelles CSE. Même dans des délais souvent serrés, de créer de nouvelles sections et de créer beaucoup d'adhésions. L'outil de ciblage Election CSE nous a beaucoup aidés et terme de ciblage des entreprises dans lesquelles nous n'étions pas implantés. Nous espérons ainsi faire encore grandir notre bureau syndical et notre collectif. Nous sommes tous convaincus au syndicat des services 28 que le contact et la proximité nous emmèneront encore plus haut »

Nicolas : « Merci Pascal pour ce témoignage et ces pratiques syndicales qui ont porté leurs fruits ! J'imagine que vous allait vous inscrire au challenge coup d'boost du 1er mai au 1er décembre 2024 ? »

Pascal : « Nous serons au rendez-vous pour relever les défis, avec de nouvelles idées ! »

Nicolas : « Merci Pascal et félicitation au collectif du syndicat »



COUP'D'BOOST

8 syndicats en région étaient inscrits au challenge " Coup'd'boost 2023 " :
Metallurgie Région CVDL, Services 28, Services VDL, Services 45, Santé 18, Santé 41, Protection Social, Chimie Énergie.

Pour rappel le challenge visait à développer le nombre d'adhérents avec les publics cibles des jeunes et des cadres.

Pour saluer l'engagement de tous les syndicats participant aux challenges, la Confédération a invité à la cérémonie de remise des PRIX COUP D'BOOST 2023 les syndicats ayant remporté des challenges. La fête était organisée le 1er février à la confédération.
Dans la région 3 syndicats ont été primés sur les challenges "Progression d'Adhésions" :

- Le syndicat des Services d'Eure-et-Loir : Challenge adhésion : meilleur de taux de progression : **+ 16.77%**
- Le syndicat des Métaux CVDL : Challenge adhésion : nombre d'adhésions réalisées : **+128 adhésions**
- Le syndicat Chimie Energie CVDL : Challenge adhésions jeunes : nombre d'adhésions jeunes réalisées : **+38 adhésions jeunes**

Le Défis spécifique sur l'Adhésion découverte à primé 2 syndicats de la région :

- Le syndicat des Services d'Eure-et Loir 41 adhésions découverte réalisée : 40 concrétisés au 01.01.2024
- Le syndicat Chimie Energie CVDL 56 adhésions découverte réalisée : 54 concrétisés au 01.01.2024

" Un grand bravo aux lauréats ! "



CLÔTURE 2023 DE L'URI CENTRE



FIDÉLISATION DES NOUVEAUX ADHRENTS DE LA RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE

LA CREATION D'UN EVENEMENT REGIONAL ANNUEL : FIDELISATION DES NOUVEAUX ADHERENTS CFDT CENTRE VAL-DE-LOIRE

Depuis la mise en place du nouveau cycle électoral 2022-2026 concernant les élections CSE et Fonctions Publiques, ainsi que le dossier réforme des retraites, la CFDT Centre Val-de-Loire totalise plus de 3 600 nouveaux adhérents et tout cela grâce à l'implication des syndicats/utrs.

Bravo à vous toutes et tous pour ce travail de développement.

Parce que le développement syndical est une priorité partagée dans toute l'organisation CFDT, la notion de fidélisation est également une priorité afin de conforter notre syndicalisme d'adhérents.

L'URI Centre Val-de-Loire organisera tous les ans avec le concours des syndicats inscrits dans la démarche, deux soirées d'accueil à destination des nouveaux adhérents et ce dans les 6 Unions Départementales et Unions de Syndicats (UD-US) de la région. L'objectif étant d'aider les syndicats à fidéliser les nouveaux adhérents et d'inscrire ces rencontres au calendrier régional.

Les premières dates retenues pour cet évènement sont :

- Jeudi 21 mars 2024 de 18h00 à 20h00 (évènement réalisé)
- Mardi 8 octobre 2024 de 18h00 à 20h00

Les adhérents recevront un kit de bienvenue avec plusieurs outils CFDT :

- Sac Uri orange
- Stylo
- Bloc note
- Plaquette bienvenue à la CFDT
- Plaquette ouverture espace adhérent
- Plaquette apprentissage ma formation en 1 clic
- Bulletin d'adhésion
- Calendrier de poche 2024 (puis 2025)

Les nouveaux adhérents concernés par ces actions :

- Jeudi 21 mars 2024 : Le second semestre 2022 + l'année 2023
- Mardi 8 octobre 2024 : du 1er janvier 2924 au 30 juin 2024
- Et ainsi de suite, tous les ans à raison de deux rencontres

Nicolas UBEL
Responsable Développement

Des chiffres de développement en progression, tant sur le nombre d'adhérents que sur les cotisations !

- **228 849 cotisations soit + 3,82% par rapport à 2022 (+8 416 cotisations)**
- **20 576 adhérents au 1er janvier 2024 soit une progression de + 4.9 % par rapport à 2023**

L'URI Centre Val de Loire tient à féliciter les Syndicats et UTRs de la Région Centre pour leur travail et leur investissement à développer la CFDT en Région Centre.

Les cycles électoraux dans les Fonctions Publiques sont terminés. Ceux des entreprises privées, avec le renouvellement des CSE, sont quasiment terminés. C'est maintenant l'heure de conforter notre socle d'adhérents, ainsi que notre représentation dans les sections syndicales d'entreprises et les établissements où nous sommes implantés.

Ces prochaines années seront donc cruciales, l'enjeu prioritaire que constitue le développement pour conforter notre syndicalisme d'adhérents, renforcer notre légitimité à agir, accroître notre capacité d'influence et garantir notre autonomie financière.

Pour mémoire, les syndicats ont été invités à fixer en 2023-2024 leurs propres objectifs de développement, soit le nombre d'adhérent.es qu'ils souhaitent atteindre en juin 2026. Ce travail, conduit avec le soutien des Fédérations et URI, doit être l'occasion d'engager avec les équipes syndicales et les sections une réflexion sur le développement dans toutes ses dimensions (syndicalisation, fidélisation, représentativité), et ainsi construire un plan de développement à l'échelle de chaque syndicat. Les syndicats qui ne l'auraient pas encore fait ont jusqu'au 31 mai 2024 pour le faire.

Il faut maintenant mettre en œuvre, élaborer une stratégie de ciblage des travailleurs et travailleuses pour proposer l'adhésion et notamment auprès des jeunes dès leur entrée dans le monde du travail. Construire des plans d'action de développement en mettant en avant les pratiques syndicales de proximité pour rencontrer les salariés, présenter la CFDT et proposer d'adhérer. N'oublions pas les élections TPE (dans les entreprises de moins de 10 salariés) qui seront un moment fort de cette fin d'année et compteront dans le calcul de la représentativité. Pour une CFDT, plus forte et qui conserve sa place de 1ere organisation syndicale de France !

Le réseau d'accompagnants ARC, les contrats DOF (Développement Organisation Formation), les rencontres des nouveaux adhérents, la formation syndicale... autant d'outils que l'URI Centre Val-de-Loire met à disposition des syndicats et des militants pour les aider dans la démarche de développement et de fidélisation.

Pour mémoire, Clôture 2022 : 220 433 cotisations soit -0,83% par rapport à 2021 (-1851 cotisations) 19 610 adhérents au 1er janvier 2023

Bon développement !



Nicolas UBEL
Responsable Développement



Xavier RAHARD
Trésorier de l'URI Centre

SYNDICATS / UTR	COTISATIONS		NOMBRE D'ADHÉRENTS	
	Progression en valeur	Progression 2023	Progression en valeur	Progression 2023
SYND.GEN. AGROALIMENTAIRE DE BEAUCE BERRY TOURAINE	184	2,8%	48	9%
SYND. GEN. AGROALIMENTAIRE DU LOIRET	33	0,6%	-9	-2,0%
SYND. CONSTRUCTION ET BOIS DU BERRY ET DE LA SOLOGNE	-76	-3,4%	-1	-0,5%
SYND. CONSTRUCTION BOIS D'INDRE ET LOIRE	122	7,3%	31	21,4%
SYND. CONSTRUCTION BOIS DU LOIRET ET DE L'EURE ET LOIR	222	13,6%	23	15,2%
SYND. DE LA METALLURGIE REGION CENTRE VAL DE LOIRE	203	1,0%	88	4,7%
SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALURGIE	-21	-2,4%	3	4,3%
SYNDICAT DES SERVICES DU CHER	221	8,2%	0	0,0%
SYNDICAT DES SERVICES EURE ET LOIR	559	19,2%	65	22,1%
SYNDICAT DES SERVICES DE L'INDRE	99	4,4%	27	14,2%
SYNDICAT DES SERVICES DU VAL DE LOIRE	467	5,0%	44	5,4%
SYNDICAT DES SERVICES COMMERCE DU LOIRET	400	7,0%	23	4,1%
SYNDICAT SEP CENTRE VAL DE LOIRE	56	1,1%	-2	-0,5%
SYNDICAT INTERCO CFDT DU CHER	81	4,3%	6	3,6%
SYNDICAT INTERCO D'EURE ET LOIR	-30	-0,6%	0	0,0%
SYNDICAT INTERCO DE L INDRE	162	7,2%	12	6,1%
SYNDICAT INTERCO D'INDRE ET LOIRE	29	0,7%	-5	-1,3%
SYNDICAT DEPT INTERCO LOIR ET CHER	152	3,8%	23	6,8%
SYNDICAT DEPARTEMENTAL INTERCO DU LOIRET	538	6,4%	17	2,2%
SYNDICAT ALTERNATIVE POLICE	442	107,8%	-20	-22,0%
SYNDICAT DEFENSE CHER ET INDRE	42	2,1%	3	1,7%
SYNDICAT DES ETABLIS. DE LA DEFENSE CENTRE VDL	39	1,4%	10	4,3%
SYNDICAT DES FINANCES DE LA REGION CENTRE VDL	565	13,0%	63	16,2%
SYNDICAT SGEN ORLEANS-TOURS	295	4,1%	43	6,9%
SYNDICAT DEPARTEMENTAL SANTE SOCIAUX DU CHER	532	10,4%	61	13,7%
SYND. SERVICES SANTE ET SERVICES SOCIAUX EURE ET LOIR	-196	-3,1%	-14	-2,6%
SYND DPL SERVICES DE SANTE DE L'INDRE	-66	-1,4%	-9	-2,2%
SYND. SERVICES SANTE ET SERVICES SOCIAUX INDRE ET LOIRE	30	0,8%	18	5,3%
SYND. SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX DU LOIR ET CHER	116	1,8%	7	1,2%
SYND. SERV DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX DU LOIRET	322	3,8%	37	5,2%
SYNCASS	-34	-3,0%	-3	-3,2%
SYNDICAT REGIONAL DES TRANSPORTS DU CENTRE	243	4,2%	61	8,3%
SYNDICAT NATIONAL DES TRANSPORTS URBAINS (S.N.T.U.)	45	1,9%	-2	-1,0%
SYND. NATIONAL DES CHEMINOTS ET ACTIVITES COMPLE-MENTAIRES	-23	0,0%	-3	-3,6%
SYND. BANQUES ET ASSURANCES REGION CVDL	760	13,2%	83	16,8%
SYNDICAT PROTECTION SOCIALE CENTRE	372	7,1%	50	11,2%
SYNDICAT EMPLOI GRAND OUEST	-62	-3,1%	-1	-0,6%
SYND. REGIONAL CHIMIE ENERGIE CENTRE VAL DE LOIRE	535	2,6%	94	5%
SYND. COMMUNICAT CONSEIL CULTURE BERRY VAL DE LOIRE	18	0,3%	2	0%
SYND. COMMUNICAT. CONSEIL CULTURE ENTRE LOIR ET LOIRE	102	1,6%	29	5%
UTR DU CHER	140	5,3%	10	4%
UTR DE L EURE-ET-LOIR	106	6,7%	3	2%
UTR DE L INDRE	103	7,0%	4	3%
UTR INDRE ET LOIRE	154	3,7%	24	7%
UTR DU LOIR ET CHER	17	0,9%	2	1%
UTR DU LOIRET	12	0,3%	4	1%

L'ensemble des syndicats nationaux n'apparaissent pas sur ce tableau

VOUS AVEZ UN PROJET LOGEMENT ?

TROUVER UN LOGEMENT ET/OU DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE

- **Différentes solutions locatives**(1) existent pour répondre à tous les besoins : les logements sociaux et intermédiaires, accessibles depuis la plateforme **al-in.fr**, les logements temporaires...
- **Visale, une garantie 100 % gratuite** qui rassure votre propriétaire en couvrant les risques d'impayés de loyers et facilite ainsi votre accès au logement privé.
- **L'AVANCE LOCA-PASS®, un prêt sans frais ni intérêt,** pour financer le dépôt de garantie demandé à votre entrée dans les lieux.
- **L'AIDE MOBILI-JEUNE®,** si vous êtes alternant, **une subvention jusqu'à 100 € par mois** pour alléger votre loyer.

ACHETER UN BIEN IMMOBILIER

- **Le conseil en financement et en accession** pour vous accompagner et vous conseiller jusqu'à la concrétisation de votre projet d'achat.
- **Un prêt accession**(2) pour aider à la **construction ou l'acquisition d'un logement neuf** (à titre de résidence principale) ou à **toute acquisition en accession sociale.**

Ces aides facilitent l'accès au logement des jeunes

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) L'accès aux offres de logement, aux services d'accompagnement locatif, à la plateforme AL'in et l'attribution des logements par les bailleurs sont strictement gratuits. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque facturation ou rétribution. Par ailleurs, Action Logement n'établit et n'adresse aucun bon de visite aux candidats. Si de l'argent vous est demandé, il s'agit d'une fraude que vous pouvez dénoncer à l'adresse fraude.als@actionlogement.fr

FINANCER DES TRAVAUX

- **Des prêts travaux** pour financer divers travaux réalisés par une entreprise dans votre résidence principale, dont vous êtes propriétaire : rénovation, amélioration de la performance énergétique, adaptation handicap

INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

- **Le programme Action Cœur de Ville**(3), **des financements attractifs** pour des travaux d'amélioration ou de réhabilitation d'une maison ou d'un immeuble collectif en centre-ville.
- **L'offre complète et sécurisée Louer pour l'Emploi**(2), des financements pour rénover votre bien et des aides pour le louer sereinement.
- **La garantie Visale,** une sécurisation de vos revenus locatifs.

FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT

Le service accompagnement social, en cas de difficultés qui fragilisent votre accès ou maintien dans un logement. **Personnalisé, confidentiel et gratuit**, ce service propose des **solutions adaptées** : analyse de la situation, si besoin recherche d'aides financières, accompagnement administratif et budgétaire...

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur.

(2) L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours et la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

(3) Services disponibles uniquement dans certaines régions.

AVANCE LOCA-PASS®, Visale et AIDE MOBILI-JEUNE® sont des marques déposées pour le compte d'Action Logement.

Septembre 2023 - Action Logement Services - SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris - 824 541 148 RCS Paris - Immatriculée à l'ORIAS
sous le numéro 17006232 - Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR - Document non contractuel

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

CESER CENTRE-VAL DE LOIRE

PLONGEZ DANS LES COULISSES DU CESER CENTRE-VAL DE LOIRE :

Découvrez les rouages de cette institution, ses acteurs engagés, ses missions essentielles. Une exploration captivante des instances et des missions qui façonnent l'avenir régional.

SOMMAIRE :

1. **Le fonctionnement**
2. **Le Ceser, une assemblée de socio-professionnels**
3. **La Présidence**
4. **La Gouvernance**
5. **Le Bureau**
6. **L'Assemblée Plénière**
7. **Les Commissions**
8. **Les Sections**
9. **En résumé**

LE CESER
UNE PRÉSENTATION COMPLÈTE DE SES INSTANCES ET DE SES MISSIONS

L'institution du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) Centre-Val de Loire se structure en plusieurs parties distinctes, chacune ayant un rôle défini et complémentaire. De la présidence à l'équipe administrative, en passant par les commissions et les sections, chaque entité contribue à l'élaboration d'une réflexion stratégique et à l'évaluation des politiques régionales.

LE FONCTIONNEMENT

Le CESER, joue un rôle crucial dans l'éclairage du débat public en région Centre-Val de Loire.
Sa mission principale consiste à fournir **une analyse approfondie ainsi que des recommandations** à l'exécutif du Conseil régional et aux décideurs locaux sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales. À travers ses avis et ses études, **le CESER contribue activement au processus décisionnel du Conseil régional.**

Il examine les projets régionaux avant leur délibération par le Conseil régional, notamment **le budget et les différentes phases de planification stratégique régionale.** Cela concerne divers domaines tels que l'aménagement du territoire, l'économie, la formation professionnelle et la mobilité/transports. Le CESER répond également aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional, tout en menant ses propres travaux sur des sujets d'intérêt régional et interrégional. Il participe également activement aux travaux de nombreux organismes régionaux.

Depuis le début de 2018, le CESER Centre-Val de Loire accepte d'examiner les pétitions ayant recueilli l'adhésion d'au moins 4 000 signataires répartis sur l'ensemble du territoire régional. Le Bureau du CESER évalue la recevabilité de la pétition, notamment en ce qui concerne son objet régional, et peut décider d'auditionner le pétitionnaire pour étudier les suites à donner. Un règlement établi par le Bureau du CESER définit les modalités pratiques de la saisine citoyenne.

LE CESER, UNE ASSEMBLÉE DE SOCIO-PROFESSIONNELS

Le CESER rassemble des représentants désignés pour 6 ans par des entreprises et activités professionnelles non salariées, **des organisations syndicales de salariés,** des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région ainsi que des personnalités qualifiées. La composition et les désignations sont fixées par arrêté préfectoral. Aux 95 membres du début de la mandature en novembre 2007 se sont ajoutés 5 nouveaux membres en mars 2011. Les 100 hommes et femmes qui composent l'assemblée représentent les « forces vives » de la région. À l'heure où la démocratie participative est mise en avant, le CESER en est une illustration.

Composé de 100 membres en région Centre-Val de Loire, le CESER fait entendre la voix d'un territoire, la voix de la société civile. Il se répartit en 4 collèges :

- 1er collège : représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées : 32 membres
- 2ème collège : représentants d'organisations syndicales de salariés : 32 membres
- 3ème collège : représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région : 32 membres
- 4ème collège : personnalités qualifiées : 4 membres

L'assemblée plénière élit le Président, le Bureau et procède à la désignation des conseillers chargés de représenter le CESER dans certaines instances extérieures. Elle se réunit plusieurs fois par an à l'Hôtel de Région pour voter les avis sur les dossiers soumis par l'Exécutif régional et valider les travaux conduits au sein des différentes commissions. C'est alors que ses travaux deviennent publics et sont diffusés largement.

LA PRÉSIDENCE

La présidence du CESER est confiée à un membre élu par l'ensemble des conseillères et conseillers. Elle assure la représentation permanente de l'institution et dirige les débats au sein de l'assemblée plénière. Le Président préside également le Bureau et collabore avec lui pour définir les orientations stratégiques.



Pierre ALLORANT, représentant de la Faculté d'Orléans, a été élu Président du CESER le 22 janvier 2024.

LA GOUVERNANCE :

Le Comité de la Présidence, présidé par le Président lui-



même, prépare les réunions du Bureau et propose des orientations stratégiques. Il assure la cohérence des travaux menés au sein de l'institution. Des Vice-Présidents délégués, tels que Gilles LORY, ainsi que des Présidents de commissions et de sections, comme Michèle PERRIN, participent activement à cette gouvernance.

LE BUREAU :

Élu par l'Assemblée plénière pour une durée de trois ans avec un renouvellement à mi-mandat, le Bureau est composé de 30 membres. Il organise les travaux de l'Assemblée, **décide des auto saisines et supervise les travaux des commissions.** Le Bureau se réunit régulièrement pour définir les orientations et examiner les dossiers en cours.

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE :

Des militants Cfdt siègent à l'Assemblée plénière, instance principale du CESER. Elle se réunit plusieurs fois par an pour voter les avis sur les dossiers soumis par l'Exécutif régional et valider les travaux des commissions.

LES COMMISSIONS :

Répartis en quatre commissions
thématiques :

- 1ère commission « Qualité de la vie, Solidarités, Égalités » ;
- 2ème commission « Environnement, Mobilités, Espace ;
- 3ème commission « Économie, Activités, Emploi » ;
- 4ème commission « Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Éducation » ,

les membres du CESER analysent les dossiers qui leur sont soumis et préparent les rapports et avis. Chaque commission se focalise sur des domaines spécifiques tels que la qualité de vie, l'environnement, l'économie ou encore l'éducation.

LES SECTIONS :

Les Sections du CESER traitent des problématiques transversales en réunissant à la fois des membres internes et des experts externes.

Parmi ces sections, la Section Prospective, fondée en 1993, se consacre à l'étude des évolutions futures de la région. Quant à la Section Évaluation, créée en 2018, elle contribue à l'évaluation des politiques publiques régionales en intégrant les travaux sur la conjoncture et le budget.

EN RÉSUMÉ

le CESER Centre-Val de Loire déploie un ensemble d'instances et de missions visant à promouvoir une réflexion éclairée et à influencer les décisions politiques régionales. Grâce à la diversité de ses membres et à la complémentarité de ses structures, **il constitue un acteur majeur de la démocratie participative et de la gouvernance territoriale.**

Scanner le QR code pour accéder à davantage d'informations sur les activités et les actualités du CESER.

ORGANIGRAMME CFDT CESER CENTRE VAL DE LOIRE



AVELINE Teddy

Titre : Conseiller
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétenc Education
Département d'origine : Loir-et-Cher (41)

FLACHER Martine

Titre : Conseillère
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)





LORY Gilles

Titre : Vice-Président délégué Santé, Solidarités, Territoires
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

PERRIN Michèle

Titre : Présidente de la 4ème commission
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





RENIER Jean-Louis

Titre : Rapporteur général aux Stratégies
Commission :
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)

CARLAT Jean-Paul

Titre : Conseiller
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





LECONTE Sabine

Titre : Secrétaire de la 2ème commission
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)

REY Julien

Titre : Conseiller
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)





VENTURO Cécilia

Titre : Conseillière
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)

POSTE DE DÉLÉGUÉ CFDT À LA MACIF

APPEL À CANDIDATURE

Pour plus de détails
Scannez le QR-CODE



Parce que la Macif, c'est avant tout VOUS, je vous invite à identifier au sein de votre réseau des candidats prêts à incarner les valeurs de solidarité, de démocratie et d'engagement social. Les délégués nationaux et de proximité, portant les couleurs de la CFDT, auront pour mission de défendre les intérêts des sociétaires et d'agir en faveur de l'intérêt commun.

Les candidats doivent être sociétaires de la Macif

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

MACIF

POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Le mardi 23 janvier 2024, l'Hôtel Dupanloup à Orléans, a été le théâtre d'un événement d'une journée organisé par le Pacte du Pouvoir de Vivre (PPV) en région Centre-Val de Loire. L'objectif principal de cet événement était de **favoriser l'interconnaissance et les échanges entre les partenaires du PPV, de rassembler et communiquer autour des propositions du PPV, et d'interpeller l'Etat et les collectivités locales sur les enjeux et montrer des pistes de solutions portées par les acteurs du territoire.**

Le matin, les partenaires régionaux du Pacte et leurs adhérents se sont réunis pour **des ateliers de travail et des sessions de présentation.** L'ouverture de l'événement a été faite par des représentants du PPV, notamment Gilles Lory de la CFDT, Patrick Couteau de la Mutualité Française Centre-Val de Loire et Gaëlle Payet du Mouvement associatif Centre-Val de Loire.

Ensuite, les participants ont eu l'occasion de se présenter et **de présenter leurs travaux et leurs instances de représentation dans des sessions** de pitchs de 5 minutes, organisées en petit groupe, permettant ainsi une remise en dynamique collective entre les partenaires du PPV.

Les participants ont ensuite été divisés en petits groupes pour **des ateliers de travail** sur différents thèmes, tels que l'identification des points communs et des valeurs partagées, et la réflexion sur les thématiques et propositions portées par le Pacte du pouvoir de vivre.

Le déjeuner a été un moment de convivialité et de partage autour d'un buffet alimentation durable.

L'après-midi a été dédié au grand public, des tables rondes ont été organisées sur des sujets tels que **le pouvoir de se déplacer, le pouvoir de se nourrir sainement et de mieux consommer, et le pouvoir de vivre dignement**. Des intervenants ont également discuté du rapport international sur la protection des droits humains dans le contexte des mobilités environnementales.

Enfin, une table ronde a été organisée pour des échanges entre les représentants des organisations nationales du PPV et le Président du Conseil Régional, ainsi que des représentants de l'État. Des questions et des échanges avec la salle ont alimentés cette dernière table ronde.



Cet événement a été un succès, rassemblant **plus de 120 personnes pour une journée de réflexion et de débats sur les enjeux de la société écologique et solidaire.**

PARTENAIRES DU PPV RÉGIONAL ACTEURS DE L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE DU 23 JANVIER

- L'Union Régionale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales
- La CFDT Centre Val de Loire
- La Mutualité Française Centre Val de Loire
- Le Mouvement Associatif
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité
- L'Association Régionale des Pupilles de l'Enseignement Public
- Le Secours Catholique

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE, TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES LE 8 MARS !

La CFDT avec l'intersyndicale appellait à la mobilisation y compris par la grève le 8 mars, journée internationale des droits des femmes

POUR L'ÉGALITÉ SALARIALE ET DE CARRIÈRE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les femmes perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes, à la retraite l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %.

Elles sont 58 % à être payées au SMIC et y restent plus longtemps.

Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne représentent que 39% des cadres.

Assignées à leur rôle de mère, elles occupent 80% des emplois à temps partiel, et 95% des congés parentaux sont pris par les femmes.

Le poids de la parentalité, incluant la double journée et la charge mentale, pénalise exclusivement la carrière des mères, accentuant encore les inégalités salariales.

POUR LA REVALORISATION DES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE

Pour des services publics de qualité répondant aux besoins, notamment dans la petite enfance : il manque plus d'un million d'emplois dans les métiers du soin et du lien et plus de 200 000 places dans la petite enfance.

Pour des moyens réels alloués à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles: 80 % des plaintes sont classées sans suite, le gouvernement français refuse d'inclure la notion de consentement et le viol dans la directive européenne contre les violences faites aux femmes, les discours masculinistes se renforcent dans la sphère publique, prônant un retour aux « vraies valeurs » et à un sexisme décomplexé.

Le Haut Conseil à l'Égalité, dans son rapport annuel, dénonce une aggravation du sexisme d'année en année.

LE 8 MARS 2024 : Beaucoup d'équipes CFDT en région Centre Val de Loire se sont mobilisées, y compris par la grève, pour une société de progrès et de justice, pour l'égalité entre les femmes et les hommes !







8 MARS

APERÇU DU SÉMINAIRE SUR LA FONCTION PUBLIQUE PAR LA CFDT



Le 1er février 2024 a marqué une journée significative pour la fonction publique, avec la tenue du séminaire organisé par la **CFDT Région Centre Val de Loire.** Au sein de la Grande salle US 37, sise au **18, rue de L'oiselet à Saint-Avertin,** un groupe de collègues engagés s'est réuni pour explorer et valoriser le rôle crucial de la fonction publique dans notre société.

Cet événement fut bien plus qu'une simple réunion ; c'était une opportunité précieuse de renforcer les liens au sein de notre communauté et de partager des connaissances sur les enjeux actuels auxquels la fonction publique est confrontée.

L'agenda du jour était riche en moments forts, avec une série de **conférences stimulantes** et des **échanges fructueux** avec des experts du secteur. Parmi les intervenants, **Annick Bessat** a brillamment exposé le rôle et le fonctionnement des **Sections Régionales Interministérielles d'Action Sociale (SRIAS).** Ces sections régionales, souvent méconnues, sont des instances consultatives mises en place au niveau régional pour participer à la mise en œuvre de l'action sociale interministérielle au profit des agents publics rémunérés sur le budget de l'État. Elles visent à proposer des prestations et des services dans des domaines tels que le logement, la restauration, l'enfance, les loisirs et la prévoyance, afin d'améliorer la qualité de vie des agents de l'État et de leurs familles.

Ensuite, **Carole Chapelle** a captivé l'audience en présentant le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).** Cette session a mis en lumière l'importance de cet organisme dans la promotion de l'inclusion et de l'égalité des chances au sein de la fonction publique. Les différents aspects du soutien offert par le FIPHFP ont été examinés en détail, mettant en évidence son rôle crucial dans l'accompagnement des employeurs publics et des travailleurs handicapés.

Nouria Rebotti a ensuite présenté la **nouvelle version de l'outil de ciblage pour l'année 2024.** Cette démonstration a ouvert la voie à de futures collaborations et initiatives visant à améliorer encore davantage la fonction publique.

Cette journée, bien que riche en informations, n'est que le début d'un processus continu d'apprentissage et de collaboration. Les organisateurs du séminaire, **Stéphane Porcherot** et **Carole Escolan,** se tiennent à votre disposition pour répondre à toute question ou fournir des informations complémentaires.

En conclusion, le séminaire sur la fonction publique par la **CFDT** a été un événement marquant, mettant en lumière les défis et les opportunités qui nous attendent dans ce domaine essentiel de notre société.

" Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour renforcer et promouvoir la fonction publique."

LES MEMBRES CFDT DE LA SRIAS CVDL

- Grégory Lapotre (gundam1977@hotmail.fr)
- Patrick Benoist (benoistpatrick@orange.fr)
- Didier Satar (famillesatar@wanadoo.fr)
- Viviane Borghmans (vchevalin@gmail.com)



Christine LE MOAL,
Responsable du CoPil Fonction Publique, Cadres et Gasel

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

CARMIL

Lieu

Domaine de Bierville
10 route des Nations
91690 Boissy la Rivière

Date

Du 02 au 06 septembre 2024



LES FORMATIONS PROPOSÉES

SAVOIR NÉGOCIER

Cette formation vous permettra de mettre en œuvre les différentes techniques de base de la négociation au sein de votre entreprise ou de votre administration.

CONDUITE DE PROJET

Cette formation vise à fournir une série de compétences et des cadres de référence qui peuvent s'appliquer à toute une variété de contextes et de défis. Elle donne également des notions à tous ceux qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en gestion et conduite de projet.

DS ET SECRETAIRE DE SECTION

Cette formation permettra à tout.e délégué.e syndical.e du secteur privé ou Secrétaire de Section du secteur public quel que soit son lieu d'exercice, de connaître ses droits et le cadre de son action en abordant les missions incontournables des militants.

STEREOTYPE DU GENRE AU VSST

Cette formation permet aux militants élus des CSE du privé comme du public d'établir une politique de prévention des VSST au sein de leurs entreprises ou administrations.

ANIMER ET INTERVENIR EN RÉUNION

Cette formation a pour but d'apporter des clés et des outils aux militants afin qu'ils soient plus à l'aise lors d'une réunion aussi bien en tant que participants à une réunion qu'en tant qu'animateurs d'une réunion.

MANAGEMENT ET GESTION DE CONFLIT

Cette formation a pour but de sensibiliser et de préparer les responsables et futurs responsables à leur fonction.

AGIR A LA CFDT

Cette formation vous aidera à comprendre l'intérêt de devenir militant CFDT et ainsi vous permettre de devenir acteur et force de proposition afin de consolider votre place dans la CFDT..



CARMIL 2021

SCANNEZ CE QR CODE POUR UN ACCÈS INSTANTANÉ À NOTRE SITE ET INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU CARREFOUR DES MILITANTS !

BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES ?

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à contacter le Pôle Formation. Nous sommes là pour vous aider et vous fournir toutes les informations nécessaires.

Pôle Formation Contact : 02 38 22 38 67 | Email : formationsyndicale@centre.cfdt.fr



Avec Malakoff Humanis, l'épargne devient simple et accessible à tous !

Avec les solutions d'épargne collective Malakoff Humanis, vous avez la possibilité de :

- bénéficier **d'un complément de rémunération** lié à la performance de votre entreprise
- vous constituer une épargne dans **un cadre fiscal & social avantageux**
- **préparer sereinement votre retraite** et anticiper une éventuelle baisse de revenus

Pour découvrir notre **gamme complète de solutions** et bénéficier de conseils d'expert, contactez votre interlocuteur :

Emmanuel Boisselier
Mail : emmanuel.boisselier@malakoffhumanis.com
Tél. 06 45 02 76 90

malakoff humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr - journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Nathalie Dumais - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € - Comité de Rédaction : Nathalie Dumais, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline- Composition Clémentine Baulande - SCS CFDT Orléans Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -

PEFC 10-31-3175 pefc-france.org